

Rapport de la commission des finances, de l'économie et de l'administration du 25 avril 2023

Rapporteur : Cédric BRINER

DA 242 – 23.04 APPROBATION DES COMPTES ET DU RAPPORT DE GESTION 2022 DE LA FONDATION INTERCOMMUNALE DE PRÉ-BOIS

M. STAUB, Conseiller administratif, ouvre la discussion en rappelant que, dû à la jeunesse de cette fondation, la somme sous gestion à très peu d'engagement.

Un commissaire (LE CENTRE-VERT'LIBÉRAUX) considère qu'il manque une matrice de risque pour cette fondation.

M. STAUB entend la demande de ce commissaire, tout en la trouvant légitime. Par contre, il explique que la Fondation intercommunale de Pré-Bois n'ayant pas encore le patrimoine (pas encore d'acte notarié), il est trop tôt pour avoir ce type de document. Bien entendu, ils reviendront avec ce type d'élément d'ici 2 à 3 ans.

Le commissaire (LE CENTRE-VERT'LIBÉRAUX) se demande comment est constituée la fondation. M. STAUB répond qu'elle est constituée de l'ensemble des communes de la rive droites, excepté deux communes. Il en profite pour expliquer que la présidence sera tenue de 5 ans en 5 ans entre les communes de Meyrin et de Vernier.

Un commissaire (ALTERNATIVE) demande s'il existe d'autres partenaires privés de plus que le Casino ? M. STAUB répond que OUI. Que ces derniers sont les promoteurs privés à l'origine du projet.

Le Président (SOC) demande à quelle hauteur vont aller les charges de fonctionnement entre les différents acteurs.

M. STAUB n'ayant pas les documents sous la main, il ne peut pas répondre avec précision. Il en profite pour informer la commission qu'il est très content du montage qui profite à Vernier, car au final, Vernier profite d'une piscine de 50 m de long, en partie sur son territoire, alors que Vernier ne paie que 25 % de la facture. Cet accord est fortement favorable à notre commune. De plus, l'emplacement de la piscine répond à des temps de déplacement satisfaisants.

La parole n'étant plus demandée, le Président (SOC) soumet la DA 242 - 23.04 au vote.

■ **Vote DA 242 - 23.04**

La DA 242 - 23.04, Approbation des comptes et du rapport de gestion 2022 de la Fondation intercommunale de Pré-Bois, est acceptée par 11 OUI (3 SOC, 2 VERT.E.S, 1 LE CENTRE-VERT'LIBÉRAUX, 2 MCG, 1 ALTERNATIVE, 1 PLR, 1 UDC), soit à l'unanimité.